

Intra CL

Public

Service d'information et d'accompagnement des familles (SIAF) travailleurs sociaux

Modalités pratiques

Durée déterminée selon les besoins des organismes // Programmation en Chantier Local // Le Coût Pédagogique sera déterminé selon la convention.

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

BEAUFRETON PETIT
Marie-France

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

ACCOMPAGNER LES FAMILLES ENDEUILLÉES

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

CONTENU

Phase 1 : aspects réglementaires

- Législation autour du corps et de la sépulture (Pompes Funèbres)
- Droits d'un salarié ayant un proche en fin de vie ; droits lors d'un décès d'un proche salarié (CPAM)
- Quelques repères dans le déroulement et le règlement d'une succession (Notaire)
- Autres droits potentiels (à préciser suivant les besoins des stagiaires)

Phase 2 : aspects psychologiques

- Les processus du deuil.
- L'analyse des changements pour la personne ou la famille.
- L'analyse des facteurs de risque de complications du deuil
- Les attitudes face à la perte. Les enjeux éthiques.
- La gestion de ses propres émotions :
 - prendre conscience de sa propre réaction émotionnelle, la comprendre, l'accepter : son propre rapport à la mort, à la séparation, à la perte.
 - gérer sa propre réaction : la mise à distance, la protection, la recherche de la juste proximité avec les familles, pour rester dans un accompagnement adapté et professionnel.
 - évacuer le stress émotionnel lorsque c'est nécessaire.
- Les outils pour un accompagnement adapté et professionnel :
 - l'écoute active et bienveillante ; empathie et compassion
 - l'accueil des émotions de la personne, de la famille ;
 - le questionnement ;
 - la recherche d'un positionnement et d'une action adaptés ; les enjeux éthique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Partie législative :

- Apports théoriques par des professionnels
- Cas pratiques exposés par les participants, et travail de supervision par le professionnel
- Adresses utiles et sites internet (permet de consulter des informations constamment à jour)

Partie psychologique :

- Apports théoriques, échanges et interactivité.
- Travail en groupe plénier à partir d'éléments apportés par les stagiaires et les outils apportés par la formatrice
- Les apports théoriques permettent d'intégrer les expériences et observations.

Soutien à la construction de l'identité du service et au renforcement du sentiment d'appartenance :

- Souhait de la participation du cadre du service à la formation, ou tout au moins à la partie psychologique.

VALIDATION

Attestation de participation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux



Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
